

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

---+---+---+---+---+---+---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
---+---+---+---+---+---+---

DECRET N° 79-320 du 5 Décembre 1979

chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ
Ministre de l'Equipement, de l'interim
du Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre
de l'Industrie et de l'Artisanat pour
compter du 4 Décembre 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gou-
vernement et le décret n° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a
modifié ;

VU le décret n° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement modifié par le décret
n° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Pour compter du 4 Décembre 1979, le Camarade Richard
RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, est chargé de l'intérim du
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, pendant l'absence du
Camarade Barthélémy OHOUENS.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à COTONOU, le 5 Décembre 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 CS 4 CC du PRPB 4 SGG 4 ME-MIA 6 autres Ministère
13 SPD 2 BN 2 UNB 2 FASJEP 2 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE 4 DCCT-ONEPI-Gda
Chanc. 3 JORPB 1.